

9^e JEU-CONCOURS TRINATIONAL D'ARCHITECTURE CONSTRUCTION DE MAQUETTES



INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
23 SEPTEMBRE



DEMAIN, VIVRE AVEC L'EAU
WASSER - LEBENSRAUM DER ZUKUNFT

ALSACE - BADEN-WÜRTTEMBERG - BASEL

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel
Enseignant



Bund Deutscher
Architekten **BDA**

Ce grand jeu-concours vise à sensibiliser les plus jeunes à leur environnement et à l'espace bâti. La **Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur**, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg et le Crédit Mutuel, vous propose de participer à un projet pédagogique, ludique et fédérateur.

Jeu-concours trinational ouvert à toutes les classes, de la 1^{ère} année de maternelle jusqu'à la Terminale.

Inscription gratuite. Renseignements complémentaires sur simple demande :
MEA - contact@ja-at.eu - +33 (0)3 88 22 56 70





9^e JEU-CONCOURS TRINATIONAL DE MAQUETTES D'ARCHITECTURE 2016

dans le cadre du festival franco-germano-suisse
Les Journées de l'architecture / Die Architekturtage

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Chaque année, la Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur organise un jeu-concours trinational d'architecture dans le cadre des *Journées de l'architecture* en étroite collaboration avec ses partenaires l'Académie de Strasbourg (F), l'Architektenkammer Bade-Wurtemberg (D) et la Drumrum-Raumschule à Bâle (CH) et avec le précieux soutien du Crédit Mutuel. Ce jeu-concours s'adresse à toutes les classes de la maternelle au lycée de l'ensemble de la région du Rhin supérieur.

Le jeu-concours élèves 2016 a pour thématique :

« DEMAIN, VIVRE AVEC L'EAU | WASSER-LEBENSRAUM DER ZUKUNFT »

SOMMAIRE

Article 1 : Thème du concours pistes de réflexion

- a) *Le cadre de vie de demain*
- b) *L'eau est partout*
- c) *Précédents historiques*
- d) *L'eau en ville*
- e) *« Demain, vivre avec l'eau | Wasser - Lebensraum der Zukunft »*
- f) *La réflexion architecturale et l'eau*
- g) *Pistes de réflexion et d'approches*
- h) *Aides pratiques*

Article 2 : Inscription et conditions de participation

Dates et lieux d'inscription

Article 3 : Support et matériaux acceptés

Article 4 : Rendu des projets

Dates et lieux de rendus des maquettes

Article 5 : Composition et délibération du jury

Article 6 : Récompenses

Article 7 : Remise des prix



Article 1 : Thème du concours pistes de réflexion

«Nous avons un gros problème dans notre rapport aux villes. Au XXIe siècle, les villes sont dynamiques, elles n'arrêtent pas de changer et les besoins des urbains évoluent en permanence. Pourtant nous traitons nos villes comme si elles étaient statiques et nous n'arrêtons pas de construire des éléments urbains inamovibles, qui deviennent obsolètes ou inutiles au bout de 50 ans et qu'on doit alors démolir. Il faut sortir de cette logique. Nos villes mobiles nécessitent des bâtiments mobiles et donc des bâtiments flottants» – Koen Olthuis architecte

« Peu après avoir inventé la perspective, l'homme renaissant s'était élevé par la pensée au dessus de ses principales villes pour en faire le portrait » Picon et Robert – *Le dessus des cartes* (1999)

Cette année, dans le cadre du thème des 16^e Journées de l'architecture, « Architecture en Perspective», notre jeu-concours souhaite réinterpréter le mot « perspective » dans son sens utopiste et futuriste !

a) Le cadre de vie de demain:

Le sentiment aigu de changements irréversibles imminents, du pour parti au changement climatique mais aussi à ces temps de communication universelle et instantanée que donne l'Internet, prélude à l'émergence nécessaire et urgente d'un nouveau cadre de vie.

Alors que des architectes visionnaires se sont attachés, au XIXe et XXe siècle, de Ledoux à Le Corbusier, à décrire, voire à construire leur ville idéale, aujourd'hui le développement durable et son pendant apocalyptique l'effet de serre, doivent se matérialiser chez les architectes comme les utopies urbaines du XXIe siècle, capables de mobiliser réflexions, imaginaires et dépassements technologiques.

b) L'eau est partout :

Ressource indispensable à toute vie, l'eau est partout : elle constitue 65% d'un corps humain et recouvre 71% de la surface de notre planète.

Paradoxalement, bien que l'eau couvre plus des deux tiers de la surface de la Terre, moins de 0,5% de ces réserves sont accessibles à l'humanité. L'accès à l'eau potable et la durabilité de ses réserves d'eaux non polluées est devenu une question majeure mondiale ;

Sur les 29 % de surface terrestre restante, une personne sur 10, soit 700 millions de personnes dans le monde, vivent à proximité immédiate d'un littoral maritime ou fluvial.

L'augmentation de la population mondiale et les conséquences du réchauffement climatique à travers inondations et remontée du niveau des océans rendent encore plus sensible le rapport entre l'humanité et l'eau. On estime à titre d'exemple à plus de 1000 milliards de dollars le coût des inondations dans les 136 villes côtières de plus de 1 million d'habitants si rien n'est fait. Cette montée de l'eau provoquera non seulement inondations mais aussi érosion du littoral et salinisation des eaux potables et terres cultivables. Le processus a d'ailleurs commencé : exodes massifs du Bangladesh vers l'Inde, disparition d'îles dans l'archipel polynésien de Kiribati, tempêtes et inondations sur les territoires américains et européens ;

Annexe 1:

Liste des villes référentes

Annexe 2:

Formulaire d'inscription

Annexe 3 :

Droit à l'image

c) Précédents historiques :

Certains pays, de part leur géographie, sont particulièrement sensibles à la menace aquatique :

- **PAYS BAS** : sans leurs 17 500 kilomètres de digues, dunes et barrages, les Pays-Bas seraient un marais et non la cinquième économie de la zone euro : plus de la moitié de sa population vit sur des terres situées sous le niveau de la mer ou présentant des risques d'inondations. Sachant qu'environ 70 % du PIB du pays est produit dans les zones à risque néerlandaises, s'armer de la sorte est loin d'être un luxe. L'aéroport de Schiphol, cinquième aéroport d'Europe, est par exemple situé sous le niveau de la mer.

Les Pays-Bas ont connu un véritable tournant dans leur relation à l'eau en 1953, lorsque des inondations ont fait 1 835 morts et 72 000 sans-abris dans le sud-ouest du pays. Traumatisés, les Néerlandais ont alors entrepris de perfectionner leurs défenses.

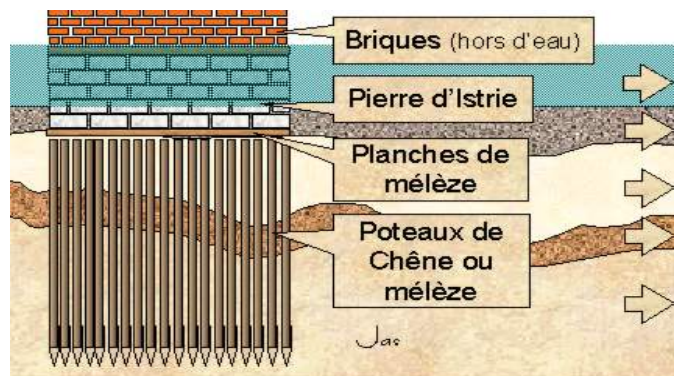
Mais après des siècles de lutte contre les mers, le pays se targue d'être le delta «*le plus sûr*» du monde et exporte son savoir-faire à l'autre bout du monde, de la Nouvelle-Orléans à l'Australie, en passant par le delta du Mékong.

Aujourd'hui, la montée des eaux marines laissent entrevoir d'autres grandes catastrophes et le pays entreprend une autre révolution culturelle pour vivre avec l'eau et non lutter contre l'eau.



Polders aux Pays-Bas

- **VENISE** : la ville a toujours connu des périodes de submersion dites «*acqua alta*» due à l'affaissement du sol et aux marées. Ses remarquables constructions ont été construites sur des fondations sur pilotis de 4 m de profondeur s'enfonçant dans un sol boueux. Même si certains bâtiments donnent du gîte, la plupart des pieux sont en bon état, bien conservés dans la boue. Aujourd'hui, le pompage de l'eau souterraine, l'excavation de grands canaux et la montée des eaux maritimes ont considérablement augmenté la fréquence des inondations. L'élévation du niveau marin atteint des niveaux aggravants en détruisant irrémédiablement la base des bâtiments. Un projet de 79 barrages mobiles dit projet Mose est en cours en vue de réduire les entrées maritimes.



Venise vue du ciel et principe des pilotis

• **BANGLADESH**

Ce pays d'Asie du Sud est situé juste au dessus du niveau de la mer. Régulièrement inondé par les crues du Gange et du Brahmapoutre, les agriculteurs ont repris une technique de culture traditionnelle où les plantes maraichères poussent sur des jardins flottants constitués de troncs et de plantes aquatiques. Comme des radeaux, ils peuvent être déplacés et réappropriés temporairement par ceux qui ont perdu terres et maisons dans les inondations .



Jardins flottants Banglais

d) L'eau en ville :

L'eau a été souvent réduite à son seul aspect sanitaire et fonctionnaliste et accolée à la notion de risques. Mais cette dernière décennie l'a vue progressivement se transformer en vecteur de qualité de vie .

- Par crainte de l'odeur, par peur de ses débordements, par volonté de gagner de la place, l'eau a été canalisée, enfouie, rendue invisible. Aujourd'hui, beaucoup de villes redécouvrent leurs canaux et montrent à voir l'eau qui les traverse.

- L'agrandissement des surfaces imperméables et la rectification artificielle des cours d'eau se sont inexorablement accompagnés de l'accroissement des zones inondables. Aujourd'hui, au lieu de stocker l'eau dans des bassins bétonnés, des places et des parcs sont rendus inondables, des zones humides sont recréées en centre ville, des berges revégétalisées. Exemple à Copenhague du square Tasainge Plads avec système de drainage intelligent (Agence Tredje Natur).

- Les villes dont la vitalité économique venait pour grande partie de leur situation le long de fleuves ou sur la côte maritime, se sont longtemps évertuées à tourner le dos aux berges, aux bassins portuaires, aux zones de docks. Aujourd'hui, les projets de reconquête de ces territoires post-industriels sont pléthores (Strasbourg, Mannheim, Bâle, Hambourg, Rotterdam, Nantes, Barcelone, Bordeaux,..)

L'évolution des pratiques d'aménagement urbain fait entrer l'eau comme élément voire enjeu premier dans un développement dit durable des espaces urbains.



New enghaveparken à Copenhague-agence Tredje Natur

e) « Demain, vivre avec l'eau / Wasser - Lebensraum der Zukunft » :

Face à la réalité des dérèglements climatiques et à la pression des populations, le monde commence tout juste à prendre la mesure du risque et à imaginer des solutions.

Plusieurs postures sont possibles :

- 1) Recensement et remise à jour des savoirs ancestraux

Identifier des techniques ancestrales, qui pourraient être redéployées à l'échelle locale ou internationale :

- Douglas Nakashima pour l'Unesco, programme d'éducation à l'eau ;
- À l'image de ces jardins flottants que les Bangladais construisent en assemblant des troncs et des plantes aquatiques, The Swimming Cities of Serenissima étaient des petites flottés composées de pyramides de déchets et de vieux meubles flottants, une initiative de la street artiste américaine Swoon. Les bateaux/radeaux étaient à la fois une maison et une façon de se déplacer à travers le monde ;
- Constructions sur pilotis apparues dès le Néolithique, techniques reprises dans la structure de la cité de la mode à Paris le long de la Seine - Dock en seine de Jakob et MacFarlane
- Ville-pont, ponts habités comme Ponte Vecchio, Florence (I) ou le Krämerbrücke, Erfurt (D) ou projet d'un pont habité sur la manche par David George Emmerich ;
- Cité-lacustre villa spatiale de Yona friedman;
- Mimétisme constructif : on réinterprète la nature, maison FallingWater de FLWright ; reproduction artificielle de la cristallisation saline dans le projet Geotube de Faulders Studio ; le pavillon météo-sensitif d'Achim Menges où la présence d'eau dans les panneaux de bois modifie la distance entre chaque fibre et replie ou déploie les panneaux ;



Projet Swoon ; maison lacustre ; Ponte Vecchio

- 2) Adaptation et pragmatisme : on remonte des digues, on diminue les zones imperméables en créant jardins et toitures vertes et on propose des maisons flottantes :

- square drainant Tasainge Plads à Copenhague agence Tredje Natur
- Agence WATERSTUDIO : architecte Koen Olthuis : quartier sur l'eau d'ijburg Hollande, quartier New Water à Naaldwijk
- Projet Citadel, une cité flottante de 60 appartements, installée dans un polder délibérément ouvert aux eaux. «*Nous l'appelons Citadel, car ce sera la dernière ligne de défense contre la mer*»
- Concepts d'habitations flottantes à la Nouvelle Orléans (USA) après les passages dévastateurs des ouragans Katrina et Sandy
- maisons amphibies de l'architecte richard Coutts agence BACA (En cas d'inondation, celles-ci se mettent à flotter sans dériver puisqu'elles coulisent le long de poteaux d'acier. L'électricité comme les systèmes de canalisation sont conçus pour supporter une élévation de plusieurs mètres)
- À Lagos, au Nigeria, l'architecte Kunlé Adeyemi a conçu une école flottante pour les enfants du bidonville de Makoko, sur la lagune. Posée sur des barils, équipée de panneaux solaires, elle a été inaugurée en février 2013. Kunlé Adeyemi prévoit de bâtir une flottille de maisons sur le même principe.

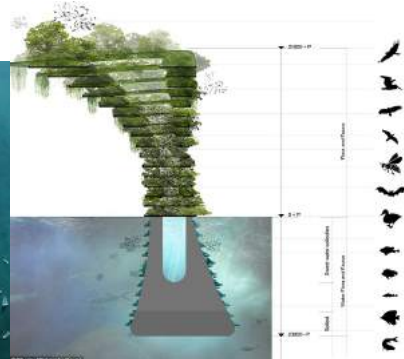
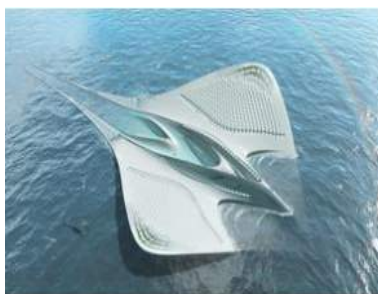


maison amphibie-arch. Coutts ; école flottante-arch. Adeyemi

- 3) **Changement de paradigme** : on quitte la terre ferme, on laisse la place à l'eau sur de grandes zones tampons "room for the river", et on habite la mer :

- L'architecte Jacques Rougerie propose la Ville des Mériens
- L'architecte Koen Olthuis, agence S+PBA, imagine un projet de ville flottante Wetropolis en remplacement de Bangkok; concept "sea tree" ou technologie offshore à exigence écologique;
- Des villes flottantes sont imaginées prospérant dans les eaux internationales du globe. Ces micro-états serviraient même de laboratoires pour l'émergence d'une nouvelle gouvernance (Lilypad, l'écopolis flottante de Vincent Callebaut, Patri friedmann, construction de cités-états flottants et son Seasteading Institute étudiant les futures sociétés mériennes, autogestionnaires et anti-étatiques)
- Floating City, la cité flottante conçue par le cabinet d'architecture britannique ATDesign, commandée par la plus importante société de construction d'infrastructures portuaires chinoises, China Communications Construction Company, écoquartier de 10 km² bâti sur des caissons posés sur l'eau.
- Lotissement sur terres artificielles en forme de palmier à Dubaï, projets immobiliers d'îles flottantes aux maldives (Amillarah, Ocean flower ,agence Design Dutch Docklands)

Mais qu'en est il d'un énième saccage écologique des fonds marins, et faux nez d'un nouvel élitisme?



Mériens-arch. Rougerie; Lilypad-arch. Callebaut; Seatree-arch. Olthuis

f) La réflexion architecturale et l'eau

La création architecturale entretient une relation ambiguë et complexe avec l'eau ressource mais aussi menace.

Mais la confrontation hier autoritaire pour canaliser l'eau porteuse de risques d'inondation se fait aujourd'hui plus subtile.

Une approche alternative où la contrainte de l'eau devient opportunité et véritable matériau poétique de création : sa forme liquide inspire fluidité des constructions, son horizontalité scénarise un espace.

L'eau devient même territoire à part entière et composante principale d'un projet de cadre de vie.

Dans le cadre de ce jeu-concours élèves 2016, il s'agit de réfléchir à notre habitat de demain en repensant radicalement la façon dont nous vivons avec l'eau.



g) Pistes de réflexion et d'approches :

Compte tenu de la pluralité du thème, plusieurs approches sont possibles et même attendues, l'objectif étant d'éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves à la création architecturale.

Il convient certes d'adapter la création de la maquette à l'âge et aux compétences des élèves, mais cette maquette doit les encourager dans l'enrichissement des expériences, l'apprentissage du travail en groupe et la stimulation de leur imaginaire.

La classe et le professeur peuvent choisir d'aborder :

- Tester et mettre en œuvre des matériaux en fonction de leur comportement dans l'eau : sec/mouillé ; flotte/coule ; éponge/ballast,...
- Les différentes manières d'intégrer l'eau dans l'habitat : vivre sur/sous/dans/en dessous/à côté/au bord de l'eau
- Représentation de l'eau et formes architecturales, architecture fluide, surface continue, morphing et images numériques, eau comme source d'expression
- Influence des techniques hydrauliques sur l'oeuvre construite : barrage/fontaine/cascade/écoulement/évaporation
- ...

h) Aides pratiques :

- En annexe du règlement, seront mis à disposition :
 - des références architecturales sur le thème ,
 - un petit lexique franco-allemand sur les termes autour de l'eau et de l'architectureCes annexes seront envoyées ultérieurement aux inscrits.
- **Si une classe et son professeur le souhaitent, un(e) architecte ou un(e) étudiant(e) en architecture pourra, dans la mesure du possible, venir développer le thème. Cette demande doit être faite par mail à la Maison européenne de l'architecture : contact@ja-at.eu**
- **Si une classe et son professeur le souhaitent, une visite guidée du port de Strasbourg peut être organisée par la Mission Patrimoine. Pour s'inscrire vous pouvez contacter Marie-Séverine Pillon Marie-Severine.PILLON@strasbourg.eu ou vous inscrire sur le site internet : www.strasbourg.eu/vah**
- **Les participants au concours sont encouragés à assister aux différentes conférences, expositions et manifestations organisées lors des 16e Journées de l'architecture sur le thème «Architecture en perspective | Perspektive Architektur» du 30 septembre au 28 octobre 2016**
Programme disponible dès septembre sur le site : www.europa-archi.eu

Article 2 : Inscription et conditions de participation

Le concours s'adresse aux classes des régions Alsace, Bade-Wurtemberg et des cantons de Bâle. Une participation de classes venant d'autres régions, comme la Lorraine ou la Rhénanie-Palatinat par exemple, est toutefois possible. Le concours est organisé dans plusieurs villes référentes dont la liste est jointe en annexe n°1 du présent règlement.

Chacune d'entre elles a un correspondant dont les coordonnées sont également jointes.

Le formulaire d'inscription est joint au présent règlement en annexe n°2.

Les inscriptions sont à envoyer par mail au correspondant de la ville référente ou à défaut, par courrier postal à la Maison européenne de l'architecture – 5 rue Hannong – 67000 Strasbourg.

Le concours s'adresse aux élèves d'établissements publics ou privés, de la 1^{ère} année de maternelle, jusqu'à la Terminale.



Les participants seront répartis en différentes catégories :

- Catégorie 1: Petites et moyennes sections de maternelle
- Catégorie 2: Grande section de maternelle et CP
- Catégorie 3: CE1-CE2
- Catégorie 4: CM1 - CM2
- Catégorie 5: 6^e et 5^e
- Catégorie 6: 4^e et 3^e
- Catégorie 7: 2^e, 1^e et Terminale

La participation des élèves à ce concours nécessite l'accord des parents (ou des représentants légaux).

Dans le cas où une seule classe d'une catégorie se présenterait dans une «ville référente», le jury se réserve le droit de placer cette classe dans la catégorie supérieure ou inférieure suivante.

Dates d'inscription pour le concours :

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.

Afin de permettre à un grand nombre de classes de participer au concours, des inscriptions définitives sont possibles jusqu'à trois semaines après la reprise des cours.

Merci toutefois de vous inscrire **LE PLUS TÔT POSSIBLE**

Infos et inscriptions : contact@ja-at.eu tel.: +33(0)3 88 22 56 70

Ou auprès de votre référent

En Alsace : inscription définitive jusqu'au **23 septembre 2016**

Dans le **Bade-Wurtemberg :** inscription définitive jusqu'au **30 septembre 2016**

Dans les **cantons de Bâle :** inscription définitive jusqu'au **19 septembre 2016**

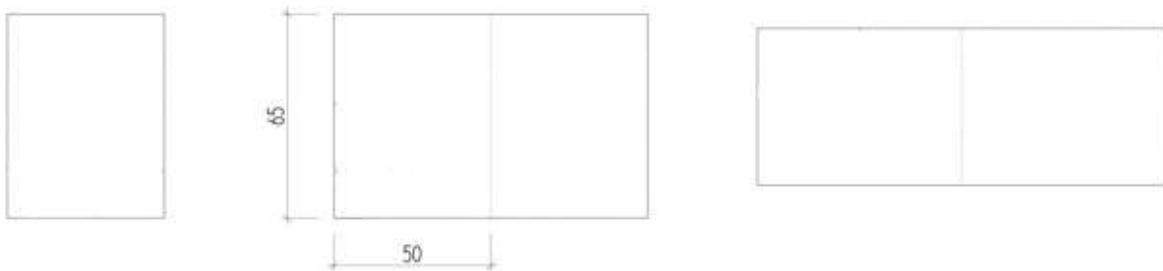
Article 3 : Support et matériaux acceptés

Matériel :

La maquette sera élaborée principalement à partir de matériaux de récupération/recyclables (cartons, emballages, boîtes d'allumettes, capsules, etc.) ou de matériaux naturels (par exemple du bois) récoltés par les participants. Il appartient à chaque classe de rassembler le matériel nécessaire en fonction des projets envisagés. Toutes les techniques sont possibles pour la réalisation de la maquette (feutres, crayons, pastels, peintures, collages, etc.)

Support :

Le rendu sera sur la base d'un ou de deux panneau/x rigide/s (bois ou cartons) de dimension standard 50x65 cm.





Important :

Chaque panneau support aura une épaisseur maximale de 3 cm, la maquette ne pèsera pas plus de 5 kg afin d'être facilement transportée. Chaque maquette devra comporter un trou à chaque coin, dans le cas où celle-ci serait accrochée. La maquette aura une hauteur maximale de 30 cm. Au-delà de cette hauteur, la maquette devra être démontable (pliable, coulissante, souple, etc). Les éléments devront être solidement fixés sur le support afin de faciliter le transport des maquettes. Par sûreté, le nom de la classe et le lieu peuvent être marqués de manière cachée (à l'arrière) sur les éléments.

Article 4 : Rendu des projets

Dates de rendu des maquettes :

Les maquettes sont à déposer au plus tard le :

- **18 Novembre 2016** (classes françaises)
- **18 Novembre 2016** (classes allemandes)
- **15 Novembre 2016** (classes suisses)

Les lieux de dépôt des maquettes de votre ville vous seront communiqués ultérieurement.

Les enseignants référents sont chargés du transport des maquettes avant et après l'exposition. Après l'exposition, les maquettes sont impérativement à récupérer par les enseignants.

Une enveloppe, agrafée/scotchée à la maquette, contiendra :

- une copie du formulaire d'inscription (*annexe n°2*),
- le(s) texte(s) rédigé(s) par les élèves expliquant le projet : réflexion sur le thème du concours, description de la maquette, approche, etc.

Il est important que le jury puisse identifier rapidement les projets et les attribuer à telle classe. N'oubliez pas de scotcher l'enveloppe à votre maquette avant de la déposer sur le lieu d'exposition.

En plus de la maquette, les classes pourront fournir une sélection de 10 photos maximum pour présenter le projet ainsi qu'une description de leur processus de travail et de la maquette sur un format imprimé. Les classes sont invitées à se filmer lors de leur travail. Les photos et vidéos peuvent être partagées sur un support CD en plus de cela. L'association et ses partenaires pourront utiliser les photos dans le cadre d'expositions et/ou de publications éventuelles.

IMPORTANT : En raison du droit à l'image (droit privé), les parents devront signer un formulaire autorisant la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur* et ses partenaires culturels à utiliser les photos et films représentant leur(s) enfant(s) (*annexe n°3*). Les photos et vidéos résultant de ce concours seront utilisées uniquement dans le cadre de celui-ci.



Article 5 : Composition et délibération du jury

Un jury aura lieu dans chaque « ville référente ».

Chaque jury sera composé, autant que faire se peut, de parents d'élèves, d'architectes, d'artistes ou plasticiens, de professionnels du bâtiment et d'enseignants.

Le jury sera chargé :

- d'examiner les maquettes et textes,
- de procéder au classement des projets et de désigner des lauréats dans chaque catégorie : les projets les plus inventifs et les propositions les plus originales seront mis en avant,
- d'établir un bilan présentant les travaux rendus, qui sera envoyé à la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur* et remis aux écoles participantes.

Les décisions du jury sont incontestables et irrévocables. En participant, toutes les règles nommées sont acceptées sans réserve.

Le jury s'accorde le droit de faire des prix ex-aequo ou de créer une catégorie spéciale s'il l'estime nécessaire et justifié.

Article 6 : Récompenses

Dans chaque catégorie, une classe lauréate sera récompensée par un prix.

Tous les participants au concours recevront un cadeau, qu'ils soient lauréats ou non.

Article 7 : Remise des prix

La remise des prix fera l'objet, dans chaque «ville référente», d'une manifestation spécifique. Les enseignants responsables des classes participantes seront informés au plus tôt des dates et horaires de ces manifestations.

Une exposition des maquettes sera organisée dans chaque ville référente.

Article 8 : Gestion des données

Les données des participants au concours ne seront pas communiquées.



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
RHIN SUPÉRIEUR
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
OBERRHEIN



Bund Deutscher
Architekten

BDA



Crédit Mutuel

Annexe 1 :

Liste des contacts de référents par ville

HAGUENAU : Yves GROSS, Mairie de Haguenau, Tel.: +33 (0)3 88 90 68 89,
yves.gross@haguenau.fr

STRASBOURG : Julie WILHELM, Tel.: +33 (0)3 88 75 11 17, wilhelm@mw-architectes.fr

SELESTAT : Jean-Baptiste LEDUC, Tel.: +33 (0)6 86 48 61 37, info@ajeance.fr

COLMAR : Isabelle MALLET, Tel.: +33 (0)6 82 83 49 22, i.mallet@calixo.net

MULHOUSE : Damien CORDIER, Tel.: + 33 (0)3 89 60 01 01, damien.cordier@drlw-archi.com

WISSEMBOURG : Michel ZINT, Tel.: +33 (0)3 88 54 87 84, m.zint@mairie-wissembourg.fr

ILLKIRCH: Ophélie RIEGERT, Tel. : +33 (0)3 88 66 80 70, o.riegert@illkirch.eu

RÉGIO BASEL : Nevena TORBOSKI, drumrum Raumschule, Tel.: +41 (0)76 384 64 94,
info@drumrum-raumschule.ch

WEIL AM RHEIN & LÖRRACH : Damien CORDIER, Tel.: + 33 (0) 388 22 56 70, m-ea@ja-at.eu

OFFENBURG : Antje KROTZINGER, Tel.: +49 (0) 781 936 00 36, info@architekt-in.com

BÜHL : Oliver KUNZ, Tel.: +33 (0)3 88 22 56 70, m-ea@ja-at.eu

BADEN-BADEN : Claudia GOERTZ, Tel.: +49 (0)177 2104 121, goertz-weber@web.de

KARLSRUHE : Hinrich REYELTS, Tel.: +49 (0) 721 941 58 68, hinrich.reyelts@ja-at.eu

KEHL : Stephanie Bade, +49 (0)785188 1296, S.Bade@stadt-kehl.de

MANNHEIM : Prof. Jean Heemskerk, Tel.: +49 (0)69 15332764, jean.heemskerk@motorplan.de



Annexe 2 :

Formulaire d'inscription

Date limite d'envoi :

- classes françaises: **23 septembre 2016** ;
préinscription avant les vacances d'été souhaitée
- classes allemandes : **30 septembre 2016** ;
préinscription avant les vacances d'été souhaitée
- classes suisses : **19 septembre 2016**
préinscription avant les vacances d'été souhaitée

Je soussigné(e), directeur / directrice de l'école

.....
inscrits classes¹ de mon école pour la participation définitive au **jeu-concours élèves 2016**,
organisé par la Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur et ses partenaires. Je déclare
avoir pris connaissance des conditions de participation pour le concours « **Demain, vivre avec l'eau**
/ Wasser – Lebensraum der Zukunft ».

ADRESSE DE L'ECOLE et coordonnées du professeur
(adresse e-mail et numéro de téléphone du professeur nécessaires) :

.....
.....

Détails des classes participantes

Catégorie ²	Nom de la classe	Nombre d'élèves	Nom du professeur

.....
Date / Signature / Tampon

1 : nombre de classes

2 : **catégorie 1**: petite et moyenne section de maternelle ; **catégorie 2**: grande section de maternelle et CP ; **catégorie 3**: CE1 et CE 2 ; **catégorie 4**: CM1 et CM2 ; **catégorie 5**: 6^{ème} et 5^{ème} ; **catégorie 6**: 4^{ème} et 3^{ème} ; **catégorie 7**: 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale



Annexe 3 :

Utilisation des photographies / images filmées et renonciation au droit à l'image

A JOINDRE À L'INSCRIPTION DEFINITIVE

Dans le cadre du **jeu-concours élèves 2016**, organisé par la Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur et ses partenaires.

Accord parental / du tuteur légal

ELEVE

Nom

Prénom

.....

Date et lieu de naissance

.....

REPRESENTANT LEGAL

Nom

Prénom

.....

Rue et numéro

.....

Code postal et ville

.....

Email

.....

Téléphone

.....



DROIT A L'IMAGE

Oui, je/nous suis/sommes d'accord pour que les photos et/ou images filmées de mon/notre enfant prises au cours du projet susnommé (excepté les photos de manifestations publiques) soient utilisées et limitées à des fins documentaires, sans que cela ne nuise d'aucune sorte et d'aucune manière au bien de l'enfant, pour les relations publiques de la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur, Architektur macht Schule et Drumrum Raumschule*.



J'aimerais être informé(e) des futures activités culturelles d'architecture pour enfants et adolescents de la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur, Architektur macht Schule et Drumrum Raumschule*.

Lieu / Date

.....

Signature du représentant légal

.....

Références iconographiques

Demain, vivre avec l'eau

I - Les Classiques

1. VENISE - ITALIE
2. MONT SAINT MICHEL – FRANCE
3. LES PHARES

II - Les Maisons

4. PENICHE LOUISE CATHERINE de LE CORBUSIER – FRANCE
5. MAISON DE LA CASCADE de FRANK LLOYD WRIGHT – USA
6. VILLA DALL'AVA de REM KOOLHAAS – FRANCE
7. FARNSWORTH HOUSE de MIES VAN DER ROHE – USA
8. FLOATING HOUSES AMSTERDAM de MARLIES ROHMER ARCHITECTS & URBANISTS – PAYS-BAS
9. MAISONS FLOTTANTES – VIETNAM
10. MAISON SUR L'EAU KYOTO – JAPON

III - Les OFTBI (Objets flottants très bien identifiés)

11. OPERA DE SYDNEY de JORN UTZON – AUSTRALIE
12. PHILHARMONIE DE L'ELBE de HERZOG & DE MEURON - ALLEMAGNE
13. LE VOLCAN de OSCAR NIEMEYER – FRANCE
14. MILWAUKEE ART MUSEUM de SANTIAGO CALATRAVA – USA
15. SALK INSTITUTE de LOUIS KAHN – USA
16. OFFICE DE TOURISME d'ODILE DECQ – FRANCE
17. MUSEE D'ARCHEOLOGIE SOUS MARINE de JACQUES ROUGERIE - EGYPTE
18. WATER CUBE PEKIN de CHRIS BOSSE – CHINE

IV - Les places et fontaines

19. MIROIR D'EAU de MICHEL CORAJOU – BORDEAUX
20. BERGES DU RHONE de JOURDA ARCHITECTES – LYON
21. CROWN FONTAIN de JAUME PLENSA – CHICAGO
22. FONTAINE STRAVINSKY de NIKI DE SAINT-PHALLE et JEAN TINGUELY – PARIS

V - Les ponts

23. PASSERELLE DE HUNINGUE de DIETMAR FEICHTINGER –
ALLEMAGNE/ FRANCE

24. PASSERELLE SIMONE-DE-BEAUVOIR de DIETMAR FEICHTINGER –
PARIS

25. INFINITY BRIDGE de Gjøde & Povlsgaard Arkitekter – DANEMARK

VI - Les références du Rhin supérieur

26. PASSERELLE DES 2 RIVES de MARC MIMRAM - STRASBOURG/ KEHL

27. PALAIS DE LA CULTURE ET DES CONGRES de JEAN NOUVEL – LUZERN

28. RECONVERSION DU PORT DE MANNHEIM - ALLEMAGNE

(SPEICHER 7 de SCHMUCKER & PARTNER ARCHITECTES – POPAKADEMIE
de MOTORPLAN ARCHITECTES– MUSIKPARK de MOTORPLAN
ARCHITECTES)

Les Classiques

VENISE

Italie



MONT SAINT MICHEL

Normandie, France



LES PHARES



Les maisons

PENICHE LOUISE CATHERINE – CENTRE D'ARCHITECTURE

Le Corbusier, Port d'Austerlitz à Paris, France, 1915
Rénovation en 3 étapes



1919



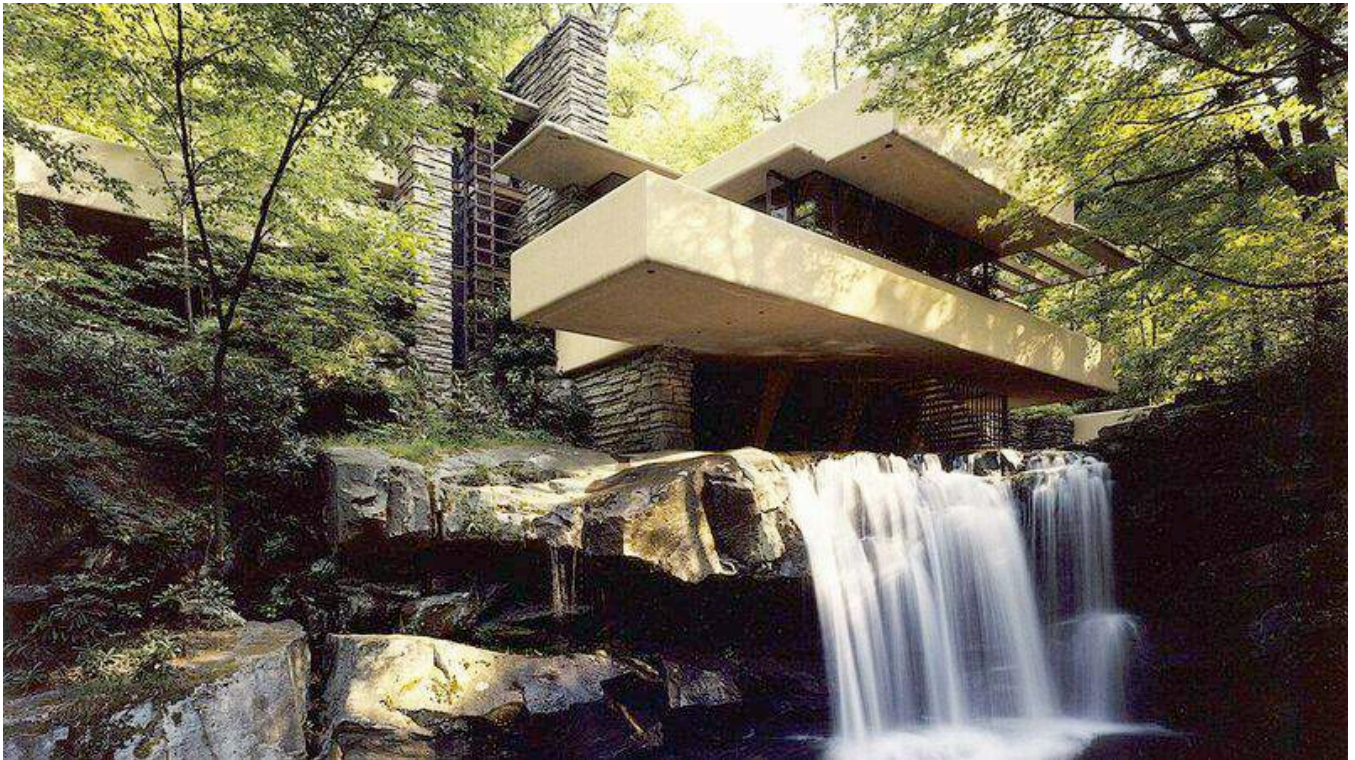
1929 - 1994



2013 – 2033

MAISON DE LA CASCADE

Frank Lloyd Wright, Stewart, Pennsylvanie, USA, 1936-1939



VILLA DALL'AVA

Rem Koolhaas, Saint-Cloud, France, 1992



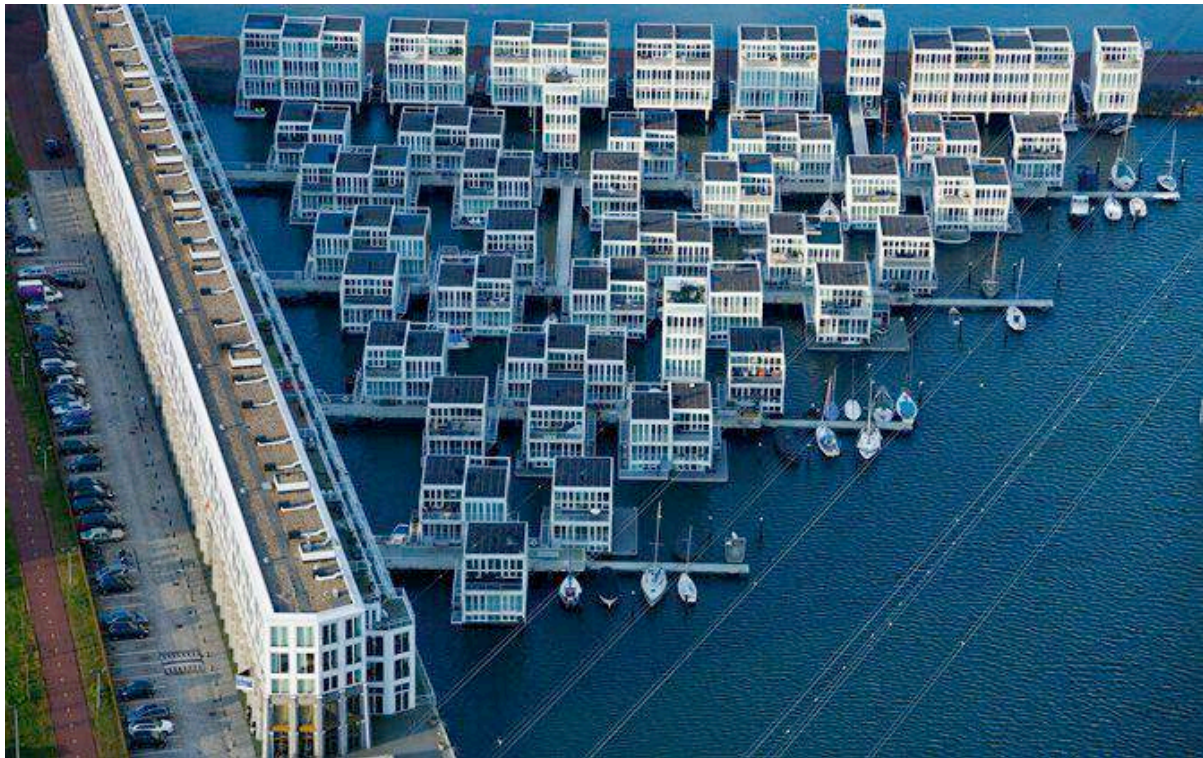
FARNSWORTH HOUSE

Ludwig Mies van der Rohe, USA, 1946-1951



FLOATING HOUSES IJBURG

Marlies Rohmer Architects & Urbanists, Amsterdam, Pays-Bas, 1998



MAISON FLOTTANTE AU VIETNAM

Vietnam, fin XIXe siècle



MAISON SUR L'EAU KYOTO

Kinkaku-ji, Temple du Pavillon d'or, Kyoto, Japon, 1397



Les OFTBI (Objets flottants très bien identifiés)

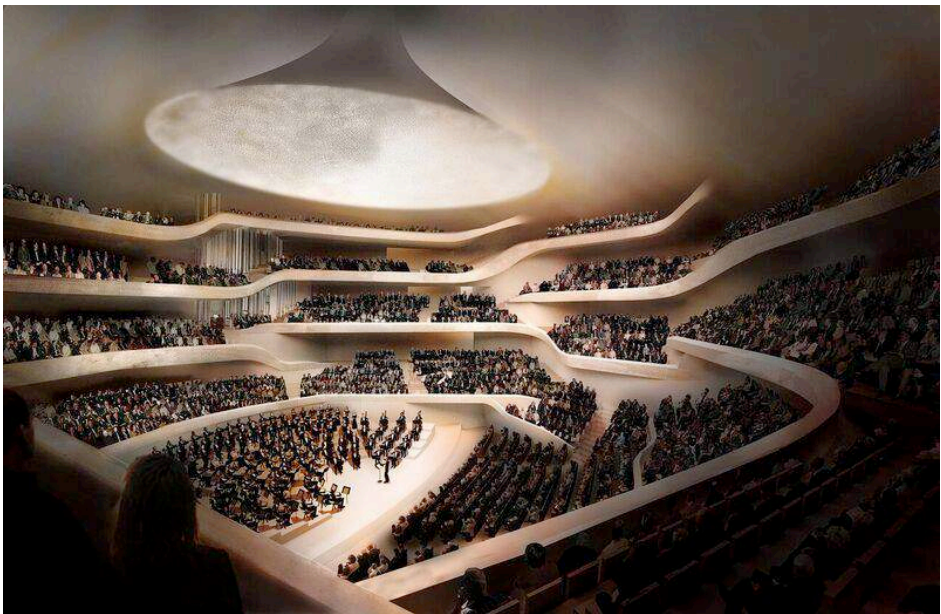
OPERA SYDNEY

Jorn Utzon, Sydney, Australie, 1957-1973



PHILHARMONIE DE L'ELBE

Herzog & de Meuron, Hambourg, Allemagne, inauguration prévue en 2017



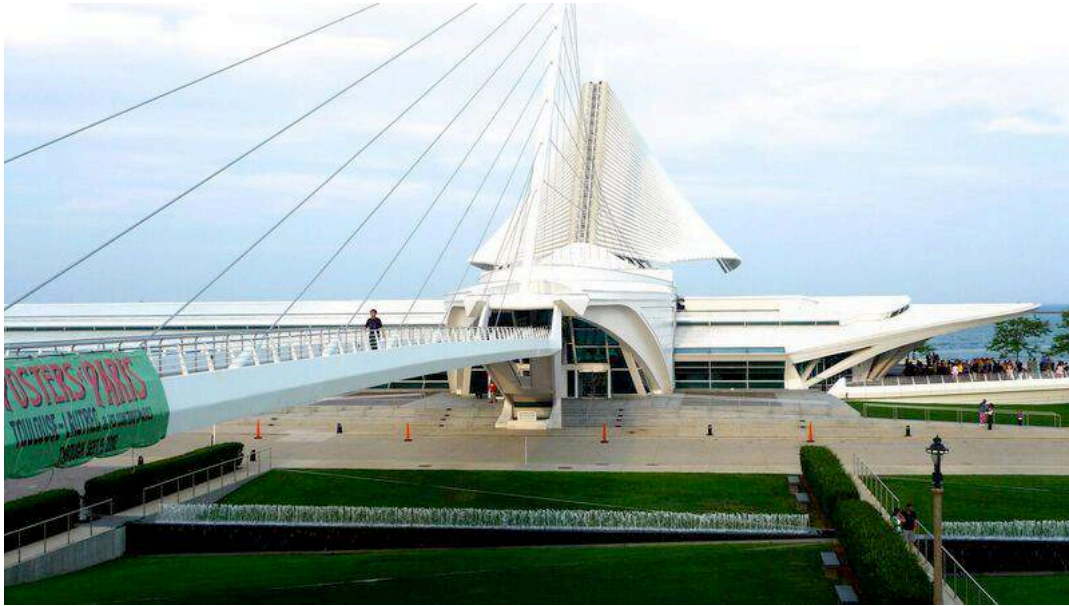
LE VOLCAN

Oscar Niemeyer, Le Havre, France, 1982



MILWAUKEE ART MUSEUM

Santiago Calatrava, Milwaukee, USA, 1997



SALK INSTITUTE

Louis I. Kahn, La Jolla, USA, 1959-1966



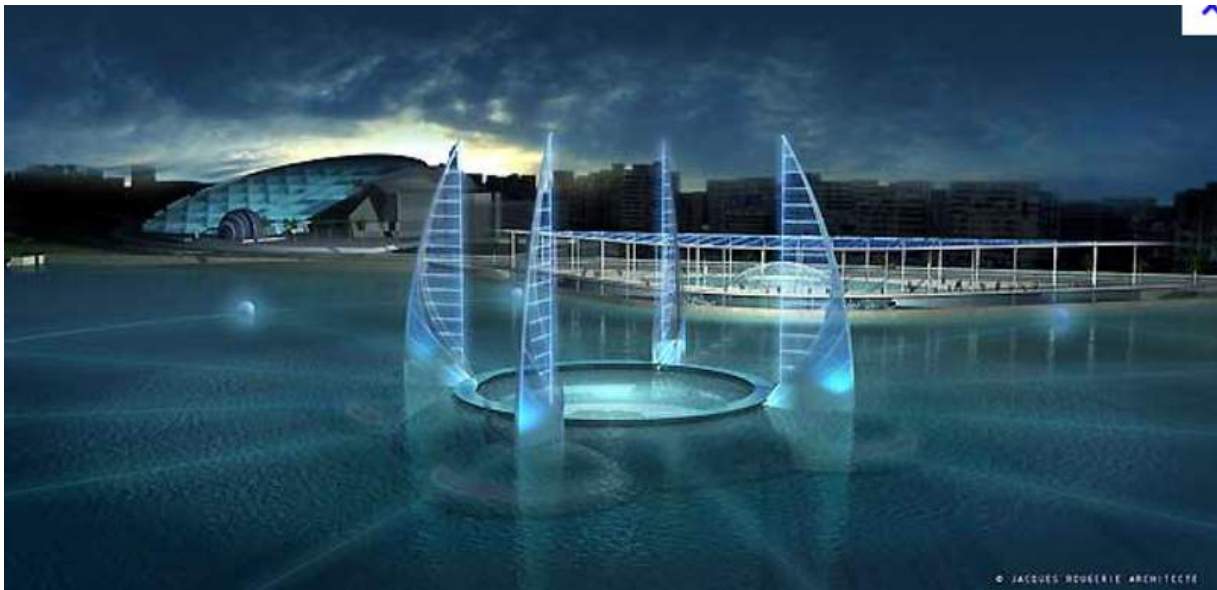
OFFICE DE TOURISME DE LAVAL

Odile Decq, Laval, France, 2013



MUSEE D'ARCHEOLOGIE SOUS MARINE D'ALEXANDRIE

Jacques Rougerie, Alexandrie, Egypte, en cours de construction



WATER CUBE – CENTRE NATIONAL DE NATATION

Chris Bosse, Pékin, Chine, 2003-2008



Places et fontaines

MIROIR D'EAU

Michel Corajoud, Bordeaux, France, 2006



BERGES DU RHONE

Jourda Architectes, Lyon, France, 2001



CROWN FONTAIN

Jaume Plensa, Chicago, Etats-Unis, 2004



FONTAINE STRAVINSKY

Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely, Paris, France, 1983



Les ponts

PASSERELLE DE HUNINGUE

Feichtinger Architects, passerelle des Trois Pays, Huningue / Weil-am-Rhein, France / Allemagne, 2006 – 2007



PASSERELLE SIMONE-DE-BEAUVOIR

Dietmar Feichtinger Architects, Paris, France, 2004-2006



INFINITY BRIDGE

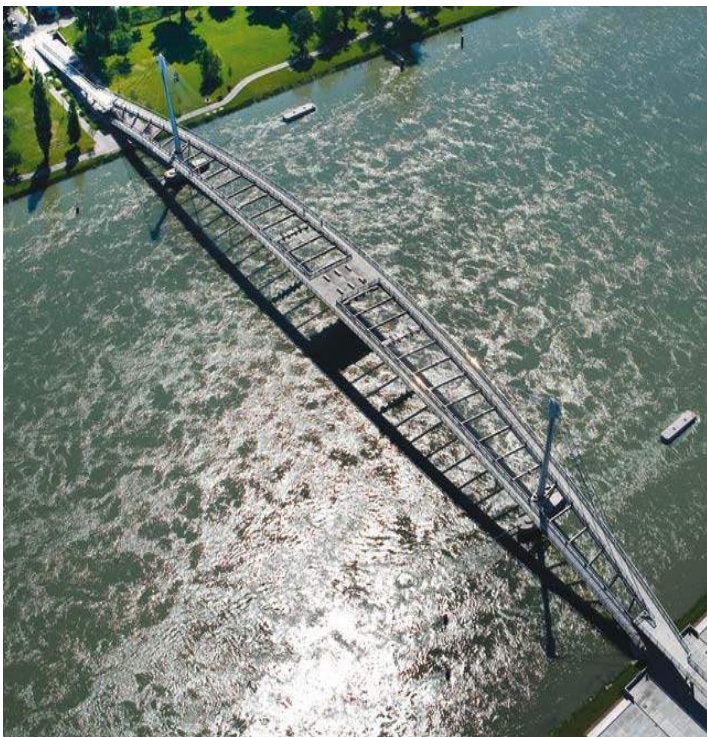
Gjøde & Povlsgaard Arkitekter, Aarhus, Danmark, 2015



Les références du Rhin supérieur

PASSERELLE DES 2 RIVES

Marc Mimram, Strasbourg / Kehl, France / Allemagne, 2003-2004



Gerard Koehl

PALAIS DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS

Jean Nouvel, Luzern, Suisse, 1998



RECONVERSION DU PORT DE MANNHEIM

SPEICHER 7

Schmucker&Partner architectes, Mannheim, Allemagne, travaux de réhabilitation 2007-2013



POPAKADEMIE / CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

motorplan architecture, Mannheim, Allemagne, 2004-2011



MUSIKPARK

motorplan architecture, Mannheim, Allemagne, 2004

